

# Le lourd tribut des médecins libéraux



A la mi-mai, la CARMF avait enregistré le décès de 40 médecins libéraux du Covid-19. Parmi eux, 22 étaient en activité, dont 2 en cumul emploi-retraite, et 18 en retraite.

La CARMF souligne qu'il s'agit-là sans doute d'un nombre minimum, puisque fondé sur les décès dont le motif a été spontanément déclaré auprès de ses services, ce qui n'est pas obligatoire.

La caisse de retraite des médecins libéraux indique par ailleurs avoir enregistré près de 5 000 demandes d'indemnisations d'arrêts de travail de médecins en rapport avec le Covid-19.